

Budget 2017 – Victimes de guerre

Intervention de Daniel Senesael

Monsieur le Ministre,

Une fois n'est pas coutume je ne peux pas dire que cette année votre NPG en matière de « Victimes de guerre » manque de vision. Car vous avez utilisé l'année qui s'est écoulée afin d'appliquer le programme de la NVA dans le silence assourdissant du MR : la suppression pure et simple de l'Institut des Vétérans. Cet Institut qui était l'ancrage fédéral de la Mémoire.

La réforme des parastataux sur lesquels vous exercez votre tutelle a été menée dans la plus grande opacité.

Mes collègues auront d'ailleurs l'occasion de reparler de cette réforme ainsi que de la privatisation et de la régionalisation à venir au niveau du Musée royal de l'armée et de ses collections en commission de la Défense nationale.

Avant d'analyser votre note, j'aimerais, Madame la Présidente, vous redemander formellement d'organiser prochainement avec les acteurs de l'actuel Institut des Vétérans – Institut National des Invalides de Guerre un débat sur cette réforme et ses conséquences concrètes au niveau de la Mémoire et surtout de ses ayants-droit.

Pour mon Groupe, la Défense doit rester un acteur essentiel et indispensable du travail de Mémoire et de tout ce qu'il implique y compris au niveau social, de l'éducation/transmission et de ses ayants droit.

Si pour d'aucun il s'agit d'une compétence « touristique », pour mon Groupe, le « travail de Mémoire » et le développement de la citoyenneté doivent être des missions transversales et essentielles de la Défense nationale.

La Défense nationale dispose de moyens propres formidables à sa disposition pour assurer ces missions : Musée royal de l'armée (MRA) et ses antennes régionales, archives riches, historiens et scientifiques reconnus (notamment au niveau du MRA et de l'Ecole Royale et Militaire), collections parmi les plus importantes au monde, sites et cimetières militaires et enfin l'actuel Institut.

Car comme l'année passée vous souligniez l'intérêt accru du citoyen et de la communauté scientifique vis-à-vis des archives de guerre. Votre constat est réel mais pour nous votre

réforme ne répondra pas à cet intérêt car il rendra la source d'information moins centralisée.

Bien évidemment l'Institut avait besoin d'être réformé... mais pas liquidé !

Au sein de cette réforme, le seul élément que nous pouvons saluer c'est une plus grande implication des Communautés et des Régions qui permettra que l'ensemble des outils publics comme l'éducation et le tourisme soient mis à contribution pour permettre un véritable travail de Mémoire.

Notre inquiétude en la matière, vous le savez, c'est un véritable désengagement du Fédéral et à terme l'application de votre programme : régionalisation et privatisation comme d'ailleurs l'avenir du Musée de l'armée se dessine.

Je ne l'invente pas et je vous cite « la rénovation et l'exploitation [du Musée] seront demandées à un partenaire privé ». Cela n'est pas une option pour mon Groupe.

L'Etat fédéral et ses ressources scientifiques précieuses ont plus que jamais un rôle à jouer au sein d'une structure publique.

En effet, afin de mettre l'ensemble de ces ressources humaines et matérielles en valeur et à disposition du public et surtout des plus jeunes dans une approche moderne et cohérente, il s'agit de continuer de faire du travail de Mémoire une priorité de la Défense nationale dans son rôle d'acteur citoyen.

La majorité a préféré rejeter la résolution de mon Groupe qui visait à encadrer une telle réforme et à véritablement relancer le pôle historique de la Défense plutôt que de l'affaiblir ou de reporter la charge sur les entités fédérées. Monsieur Calomne pleure beaucoup en commission concernant l'avenir du Musée mais n'était comme par hasard pas présent lors du débat en séance plénière sur notre texte. Encore une fois, le MR a baissé les armes et a laissé faire son partenaire nationaliste malgré nos alertes et celles du terrain et de la presse.

J'aimerais maintenant, Monsieur le Ministre, vous poser une série de questions :

- Vous indiquez, à raison, que suites aux attentats qui ont meurtri notre pays, le gouvernement a décidé d'adopter une série de mesures vis-à-vis des victimes des actes de terrorisme. Nous avons également eu ce débat dans le cadre de l'examen de plusieurs propositions de loi. Pouvez-vous nous en dire plus vis-à-vis des décisions qui ont déjà été prises ou le seront prochainement en ce qui concerne la solidarité nationale essentielle pour ces victimes ?

- J'aimerais également profiter de la présence d'une représentante de la DG pour qu'elle nous explique les conséquences de votre réforme sur les ayant-droits ? Selon quel calendrier ses services seront impactés ?
- D'importants projets mémoriels dont nous débattons notamment l'année passée comme le « Belgian War Dead Register » seront-ils maintenus et toujours possibles sous cette réforme ?
- Vous indiquez que votre réforme aura un impact sur le budget 2017, pouvez-vous être plus clair et chiffrer cet impact ?
- Mon Groupe trouve d'ailleurs assez problématique d'un point de vue budgétaire que vous ayez besoin pour les ¾ du budget de l'Institut des Vétérans de recourir à la réserve interdépartementale en attendant son absorption dans la Caisse Auxiliaire d'Assurance Malade Invalidité. De quelle somme parle-t-on exactement et qu'est-il fait du budget précédemment alloué à cette fin ?
- Malgré la liquidation scandaleuse organisée par votre collègue Sleurs de Belspo, vous indiquez que le « War Heritage Institute » sera un établissement scientifique fédéral. Comment cela fonctionnera-t-il alors que Belspo va disparaître ? Dans ce cadre de ce nouvel institut, pouvez-vous nous chiffrer les économies que vous escomptez lors de sa mise en œuvre au premier trimestre 2017 ? Les discussions avec les syndicats sur les conséquences pour le personnel sont-elles bouclées ?
- Dans le cadre de votre réforme, des contacts avec les entités fédérées – et bien évidemment également les francophones ! – seront-ils pris notamment au niveau de l'éducation ? Votre département pourrait-il envisager des collaborations directes au niveau de la Mémoire notamment vis-à-vis des scientifiques qui travaillent dans l'actuel pôle historique ?
- Concernant la diminution du nombre de bénéficiaires, vous indiquez que « la marge budgétaire théorique ainsi créée ne peut cependant être un prétexte pour accorder des avantages matériels supplémentaires ». Pourtant votre majorité parlementaire porte plusieurs textes relatifs aux « Victimes de guerre » ayant un impact budgétaire. Même si nous les soutenons, quel est dès lors votre avis sur ceux-ci ?
- Enfin, mon Groupe est convaincu que ce travail de Mémoire devrait passer par un meilleur suivi de l'entretien des symboles majeurs de cette mémoire afin de pallier certains manquements en termes de maintenance mais aussi de lutter contre le vandalisme. Votre note n'aborde pas cette thématique. Des nouvelles initiatives seront-elles prises ?

Je vous remercie pour vos réponses.